

# le JOURNAL du Lion

LE MAGAZINE DE LA VILLE DU LION D'ANGERS | N° 37 | MARS • AVRIL • MAI 2025



## FINANCES MUNICIPALES : UN BUDGET AU SERVICE DES LIONNAIS ET TOURNÉ VERS L'AVENIR

p. 8

### LES ACTUS

La commune est éligible  
à l'implantation d'un casino **p. 5**

### L'INVITÉ DE LA RÉDACTION

Raymond Poirier, une toile hippique  
pour la ville **p. 12**

### CITOYENNETÉ & CIVISME

Retrouvez dans le supplément toutes les  
infos pour votre journée citoyenne ! **p. 16**

AGENDA p. 3

LES ACTUS p. 4

À LA UNE p. 8

LES INVITÉS  
DE LA RÉDACTION p. 12

LE LION EN ACTION p. 14

CITOYENNETÉ  
ET CIVISME p. 16

LA PAROLE  
AUX ASSOS p. 18

ÇA S'EST PASSÉ  
PRÈS DE CHEZ VOUS p. 20



édito

Étienne GLÉMOT  
Maire du Lion d'Angers

## GRANDE NOUVELLE POUR LA VILLE DU LION D'ANGERS !

Cela nous réjouit : la commune du Lion d'Angers est éligible à l'implantation d'un casino. C'est un projet économique très porteur. Les recettes de la commune vont plus que doubler. Ces nouveaux moyens financiers vont permettre la mise en œuvre de très nombreux projets au service de tous. De plus, dans le cadre de la délégation de service publique, ce nouvel équipement appartiendra à terme à la ville, sans qu'elle n'y participe financièrement.

Mais il nous faut rester vigilants sur la manière dont cette richesse va irriguer les besoins communaux, et plus largement tout le bassin de vie, dans l'esprit du législateur qui voulait ainsi "revitaliser les territoires ruraux".

Les premières recettes sont attendues pour 2029 au mieux. Ce délai va permettre aux élus de réfléchir sereinement au plus utile, de bien préparer les dossiers d'investissement, d'anticiper comment cet équipement va s'insérer dans notre urbanisme et notre vie locale.

Nous serons également très vigilants sur le sujet de l'addiction aux jeux. Aujourd'hui, l'accessibilité permanente et instantanée des jeux en ligne, l'isolement induit par cette pratique numérique, ont parfois des conséquences dramatiques sur les individus, qui peuvent alors jouer sans compter depuis chez eux. Le casino est le seul endroit encadré par des professionnels, formés pour repérer les conduites à risque et en limiter les effets pervers. Les opérateurs de jeu sont d'ailleurs tenus de mettre en œuvre des mesures obligatoires de prévention, mais aussi d'identification et d'accompagnement des joueurs excessifs ou pathologiques.

Je suis convaincu que ce sera un bel outil pour le territoire, nous allons y travailler. Il viendra renforcer ce qui existe et fait la dynamique du Lion d'Angers.

le **JOURNAL**  
du Lion

LE MAGAZINE DE LA VILLE  
DU LION D'ANGERS

**Directeur de la publication :**  
Étienne Glémot

**Rédacteur en chef :**  
Muriel Noiro

**Comité de rédaction :**  
Bureau municipal et  
service communication

**Maquette & Conception :**  
**STUDIO RICOM**  
www.studioricom.com

**Impression :** Connivence

**Distribution :**  
ASURE Services

**Tirage :** 2 800 exemplaires  
sur papier recyclé.

**Dépôt légal :** ISSN 2650-605X

Retrouvez-nous sur  
les réseaux sociaux



Le Journal du Lion est distribué dans toutes les boîtes aux lettres, y compris Stop Pub (4 numéros par an tous les 3 mois). Si toutefois vous ne le receviez pas, merci de nous le signaler en adressant un e-mail à [communication@leliondangers.fr](mailto:communication@leliondangers.fr) en indiquant vos nom, prénom et adresse complète.



le **Lion** d'Angers

“ LA VRAIE RICHESSE DE LA VILLE, CE SONT SES HABITANTS, SES ASSOCIATIONS, SES ENTREPRISES, LES LIENS SOCIAUX TISSÉS ENTRE TOUS, AU-DELÀ DES ORIGINES ET DES ÂGES. BREF, TOUT CE QUE VOUS ALLEZ DÉCOUVRIR AU FIL DE CES PAGES. ”

BON PRINTEMPS À TOUS,  
BONNE LECTURE DE CE NUMÉRO !

# L'AGENDA DES MANIFESTATIONS



**Lundi 7 avril**  
**20h30**

Conseil municipal

**Mercredi 9 avril**  
**15h30**

Temps fort  
« Aventuriers et aventurières »  
Ciné goûter : film d'animation  
Le chant de la mer / Proposé par le réseau des bibliothèques des Vallées du Haut-Anjou  
Salle des fêtes d'Andigné  
À partir de 6 ans - gratuit

**HABILLE TOI, ON SORT !**  
SPECTACLE LECTURE EXPOSITION  
PRINTEMPS-ÉTÉ 2025  
COLLECTION PRÊTE À ÊTRE DÉCOUVERTE

**Samedi 26 avril**



**De 9h à 13h**

Faites du Sport  
Complexe Lucien Mérignac  
Tout public - gratuit

**Mercredi 30 avril**

**De 17h à 19h**  
**et jeudi 1<sup>er</sup> mai**  
**De 10h30 à 12h30**  
**et de 17h à 19h**

Exposition spectacle Rue d'Orchamp du Groupe Zur  
Salle Emile Joulain  
À partir de 6 ans - gratuit

**HABILLE TOI, ON SORT !**  
SPECTACLE LECTURE EXPOSITION  
PRINTEMPS-ÉTÉ 2025  
COLLECTION PRÊTE À ÊTRE DÉCOUVERTE

**Jeudi 8 mai**

**À 9h30 au cimetière d'Andigné**  
**À 10h30 devant la mairie au Lion d'Angers**

Cérémonie commémorative de la Victoire du 8 mai 1945

**Samedi 17 mai**

**De 10h30 à 12h**  
Rencontrez vos élus  
Quartier des Landes,  
rue de Strasbourg

**Dimanche 18 mai**  
**De 9h à 14h**



Journée citoyenne > découvrez les chantiers dans le supplément

**Samedi 24 mai**  
**De 10h30 à 12h**

Rencontrez vos élus  
Square des libertés,  
rue Victor Hugo

**Jeudi 29 mai**



**Toute la journée**

Palio de la Communauté de communes et Anjou Loire Challenge  
Proposé par l'Association des Courses du Lion d'Angers  
Hippodrome du Lion d'Angers

**Lundi 2 juin**  
**20h30**

Conseil municipal

**Samedi 14 juin**  
**De 10h30 à 12h**

Rencontrez vos élus  
Parvis de l'église du Lion d'Angers

**Samedi 14 juin**



**Dès 15h**

Les Folies du Lion  
Proposé par le GIP Parc départemental de l'Isle Briand  
Parc départemental de l'Isle Briand

## Infos pratiques

- ➔ **MAIRIE DU LION D'ANGERS**  
Place Charles de Gaulle  
49220 Le Lion d'Angers / BP 40017  
**02 41 95 30 16**  
mairie@leliondangers.fr  
www.leliondangers.fr  
Ouverture : Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9 h à 12 h 30 et de 13 h 45 à 17 h 00 ; mercredi de 9 h à 12 h 30 (sur rendez-vous l'après-midi de 14 h à 16 h) et samedi de 9 h à 12 h.

---

- ➔ **MAIRIE ANNEXE D'ANDIGNÉ**  
5, rue de la Croix-Ruau  
49220 Andigné  
**02 41 61 30 08**  
mairie@leliondangers.fr  
Ouverture : mardi de 9 h à 12 h 15 ; jeudi de 13 h 30 à 17 h.

---

- ➔ **COMMUNAUTÉ DE COMMUNES**  
Place Charles de Gaulle / BP 10032  
49220 Le Lion d'Angers  
**02 41 95 31 74** / Fax : 02 41 95 17 87  
contact@valleesduhautanjou.fr  
www.valleesduhautanjou.fr

---

- ➔ **OFFICE DU TOURISME DE L'ANJOU BLEU**  
56, rue du Général Leclerc  
49220 Le Lion d'Angers  
**02 41 92 86 83**  
officedetourisme@anjoubleu.com  
www.tourisme-anjoubleu.com

---

- ➔ **CENTRE FINANCES PUBLIQUES**  
22 rue Charles de Gaulle  
49500 SEGRÉ-EN-ANJOU-BLEU  
**02 41 94 63 10**

---

- ➔ **LA POSTE**  
44, rue du Général Leclerc  
49220 Le Lion d'Angers  
**02 41 21 04 21**

---

- ➔ **POLICE MUNICIPALE**  
Standard de la mairie au **02 41 95 30 16**  
(en dehors des créneaux d'ouverture).

---

- ➔ **GENDARMERIE**  
Avenue des Acacias / 49220 Le Lion d'Angers  
**02 41 95 30 13**

---

- ➔ **3RD'ANJOU – COLLECTE ET TRAITEMENT DES DÉCHETS**  
103 rue Charles Darwin / 49125 Tiercé  
**02 41 59 61 73**

---

- ➔ **S.A.U.R. - SERVICE DES EAUX**  
Souscription : **02 44 71 05 50**  
Urgence : **02 44 71 05 58**

---

- ➔ **URGENCES**  
SAMU : **15** / Police Secours : **17**  
Pompiers : **18** ou **112**  
Pharmacie de garde : **32 37**  
Médecins de garde (soir et week-end) : **116 117**  
Enfance en danger : **119**  
Violences Femmes Infos : **3919**

## PROCHAIN ÉVÉNEMENT : **FAITES DU SPORT**

SAMEDI 26 AVRIL, DE 9H À 13H, AU COMPLEXE SPORTIF LUCIEN MÉRIGNAC, FAITES DU SPORT AVEC LES ASSOCIATIONS SPORTIVES LIONNAISES !



**Des initiations et des démonstrations seront proposées par les associations toute la matinée.**

Prévoyez des baskets. Venez nombreux bouger en famille ! C'est l'occasion d'essayer et de pratiquer une activité sportive, avant de s'inscrire lors du Forum des associations le 6 septembre prochain. Entrée libre, sans inscription. Récompenses pour les petits sportifs. Programme complet sur [www.leliondangers.fr](http://www.leliondangers.fr)

### FLASH RÉDAC

#### Rappel : nouveaux horaires d'ouverture de vos mairies

- Mairie au Lion d'Angers ouverte lundi, mardi, mercredi et vendredi de 9h à 12h30 et de 13h45 à 17h, jeudi de 9h à 12h30 et samedi de 9h à 12h
- Mairie à Andigné ouverte mercredi de 9h15 à 12h15

### LE LION EXPRESS

#### Candidature fête de la musique

Vous êtes musicien, solo ou en groupe ? Qu'importe votre style, envoyez votre candidature à la mairie du Lion d'Angers pour participer à la fête de la musique le vendredi 27 juin 2025 ! Vous pourrez ainsi partager votre musique avec tous les Lionnais le temps d'une soirée conviviale et festive. Contactez dès maintenant le service Fêtes et manifestations : [fetesetmanifestations@leliondangers.fr](mailto:fetesetmanifestations@leliondangers.fr) Vous avez jusqu'au 30 avril !

## Commémorations du 80<sup>ème</sup> anniversaire de la Libération



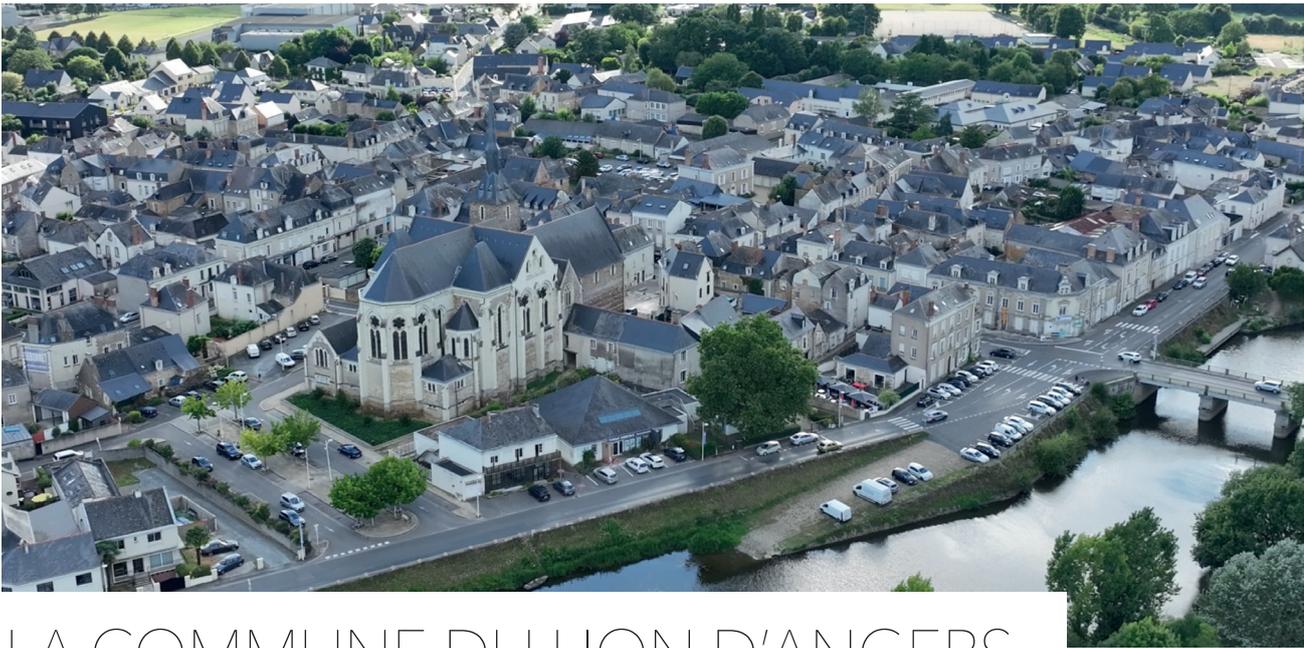
Des cérémonies de commémoration du 8 mai 1945 sont organisées avec les élus à Andigné à 9h30 (cimetière, rue de la Pezette) et devant l'hôtel de ville du Lion d'Angers à 10h30. Vous aussi, participez au devoir de mémoire.

## Un nouveau minibus pour les associations



La commune renouvelle sa flotte de véhicules et un nouveau minibus, d'une capacité de 9 places, est en circulation depuis ce début de mois. En location, il est mis à disposition des associations lionnaises et leur permet de se déplacer pour se rendre à des compétitions ou à des événements, dans le cadre de leurs activités.

L'achat de ce nouveau minibus a été financé grâce aux entreprises locales et à la ville du Lion d'Angers, qui bénéficient, en échange, d'une visibilité sur le véhicule.



## LA COMMUNE DU LION D'ANGERS, ÉLIGIBLE À L'IMPLANTATION D'UN CASINO

LE MINISTRE DE L'INTÉRIEUR L'A CONFIRMÉ EN JANVIER DERNIER : LA VILLE DU LION D'ANGERS EST BIEN ÉLIGIBLE À L'IMPLANTATION D'UN CASINO. CE PROJET PERMETTRAIT, DANS L'AVENIR, DE CRÉER UN NOUVEAU PÔLE ÉCONOMIQUE ET CONTRIBUERAIT FORTEMENT AU DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE.

Depuis le 14 décembre 2023, la loi a évolué afin de réduire les inégalités territoriales. Elle permet de faciliter l'ouverture de casinos dans les communes rurales liées à l'équitation.

Et c'est bien le cas du Lion d'Angers qui coche tous les critères ! En effet, avec la présence de l'Association des Courses du Lion d'Angers (depuis 1890 !) et de l'IFCE (anciennement haras national), la ville a accueilli, entre 2018 et 2023, plus de 70 événements équestres à rayonnement national ou international.

### LES INTÉRÊTS D'UN TEL PROJET AU LION D'ANGERS SONT MULTIPLES :

- La construction de nouveaux équipements avec ses activités associées (casino, restauration, animation) contribuera à stimuler l'activité économique et commerciale locale ;
- Le chantier, de près de 15 millions d'euros d'investissement, pris en charge par le futur casinotier, sollicitera les compétences des entreprises du bâtiment du secteur ;
- De nombreux emplois seront créés pour le fonctionnement de la structure et la commune pourraient accueillir de nouvelles familles souhaitant résider près de leur lieu de travail ;

- De nouvelles recettes fiscales permettront d'améliorer significativement les structures publiques ainsi que le cadre de vie de tous les habitants.

Grâce à ce projet, les politiques culturelles et touristiques, portées par la Communauté de communes des Vallées du Haut-Anjou, pourront également bénéficier de nouveaux financements.

Au regard de l'importance de ces enjeux, la municipalité a lancé une étude de faisabilité afin de définir et préciser le cahier des charges. Mais avant de voir un casino sortir de terre, la procédure administrative est longue.

Un appel à candidatures pour une délégation de service public sera ensuite diffusé afin de retenir l'entreprise qui investira, construira et exploitera le site à terme.

**Ce nouvel équipement pourrait générer des retombées conséquentes pour la ville du Lion d'Angers et tout le bassin de vie, à horizon 2030.**



## LUTTER CONTRE LES NUISIBLES

### LES FRELONS ASIATIQUES



Dès avril, les reines fondatrices de frelons asiatiques s'activent pour construire des pré-nids, gros comme une balle de tennis, avant de construire leur nid définitif en mai-juin. Dangereux, le frelon asiatique cause des dégâts mortels sur les ruchers et représente une menace pour la biodiversité. Des pièges sont disponibles gratuitement à la mairie, sur présentation d'un justificatif de domicile. Le piège prend la forme d'un bouchon à disposer sur une bouteille d'eau d'1,5 L et est composé d'1/3 grenadine, d'1/3 de vin blanc sec et d'1/3 de bière brune. La bouteille est à fixer au bouchon et à installer à l'endroit souhaité.

Si vous identifiez un nid de frelons asiatiques, vous êtes invités à le signaler en premier lieu à la mairie au 02 41 95 30 16. Un agent municipal se rendra à votre domicile. S'il s'agit bien d'un nid de frelons, la mairie sollicitera une intervention et prendra en charge le coût de la destruction à hauteur de 50%.

### LES PIGEONS



Les déjections émises par les pigeons sont très acides et dégradent fortement les bâtiments et la voirie. Mais surtout, les déjections de pigeon sont vectrices de maladies (allergies, bactéries, virus, parasites...). Pour réguler la population de pigeons dans le centre-ville, la municipalité sollicite régulièrement l'intervention de la Fédération des Groupements de Défense contre les Organismes Nuisibles (FGDON).

Pour éviter que les pigeons se reproduisent massivement, les habitants sont invités à ne pas les nourrir et à vérifier que leurs charpentes et leurs toitures ne présentent pas d'ouvertures permettant l'installation d'un nid.

## Mise en place du permis de louer

À compter du 1<sup>er</sup> juillet 2025, un permis de louer va être instauré au Lion d'Angers, afin de prévenir et lutter contre l'habitat indigne. Seuls les propriétaires qui mettent en location des logements situés rue du Général Leclerc seront concernés.

Cet axe principal du centre historique subit une forte pression immobilière. On y constate également de nombreuses divisions de biens au sein du parc de logements privés.

La mise en place du permis de louer permettra :

- d'inciter les propriétaires à effectuer des travaux, si nécessaire,
- d'assurer des conditions d'habitat décentes aux locataires,
- d'améliorer les bâtiments situés dans le centre-bourg.

Le propriétaire bailleur, ou le professionnel qui gère son bien, devra effectuer une demande d'autorisation préalable de mise en location (APML) avant la signature du bail. Ce sera une démarche obligatoire à faire avant toute mise en location ou changement de locataire.

Plus d'infos sur les modalités pratiques prochainement.



## Faites appel au service de portage de repas à domicile



Le Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS) de la Communauté de communes des Vallées du Haut-Anjou (CCVHA) propose aux personnes âgées de plus de 60 ans, en situation de handicap ou sorties d'une hospitalisation, un service de portage de repas. La CCVHA a confié la gestion de ce service à un prestataire, Les Menus Services, qui fait appel à une diététicienne-nutritionniste.

Véritable temps d'écoute et d'échanges, la livraison à votre domicile s'effectue 3 jours sur 7. Repas à 11,14 € soit 9,36 € après crédit d'impôt (éligible au titre de service à la personne).

Information et inscription auprès de Nathalie Hardy au 07.71.91.67.25 ou par mail à [n.hardy@valleesduhautanjou.fr](mailto:n.hardy@valleesduhautanjou.fr)

### LE LION EXPRESS

#### Des animations conviviales pour nos seniors

L'association Familles Rurales 49, en partenariat avec le CCAS (Centre communal d'Action Sociale) de la ville, vous propose le service « Un jour Part'agé » décliné sous forme d'animations thématiques conviviales. Prochaines dates : mercredis 26 mars et 7 mai, de 14h à 16h30, salle Paillard, complexe Saint Exupéry, pour un atelier de stimulation de la mémoire et une visite de la caserne de pompiers (6€/personne/ après-midi pour les adhérents et 8€ pour les non adhérents). Sur inscription auprès de Stéphanie Colas au 06 44 81 63 62 ou par mail à [stephanie.colas@famillesrurales.org](mailto:stephanie.colas@famillesrurales.org)

## RECONNAISSANCE DE L'ÉTAT DE CATASTROPHE NATURELLE POUR LES CRUES

FIN JANVIER, LA COMMUNE A ÉTÉ IMPACTÉE PAR LA MONTÉE DES EAUX DE L'OUDON. LA RECONNAISSANCE COMME CATASTROPHE NATURELLE A PU ÊTRE OBTENUE GRÂCE À LA DEMANDE RÉALISÉE PAR LA MUNICIPALITÉ. LES HABITANTS SINISTRÉS ONT PU DÉCLARER LES DÉGÂTS AUPRÈS DE LEUR ASSUREUR POUR SE FAIRE INDEMNISER.



Pour lutter efficacement contre les inondations et prévenir les risques de dommages aux personnes et aux biens, la Communauté de communes des Vallées du Haut-Anjou (CCVHA) accompagne gratuitement les propriétaires particulièrement exposés. La société Artelia a été missionnée ; un courrier sera transmis prochainement aux personnes concernées pour leur proposer un diagnostic de leur domicile.

Un technicien réalisera ensuite des recommandations afin d'adapter le logement. Il pourra également accompagner les propriétaires dans leur demande de subvention pour financer les travaux.

**Si vous êtes éligible, vous serez contacté par Artelia pour une prise de rendez-vous.**



# FINANCES MUNICIPALES : **UN BUDGET AU SERVICE DES LIONNAIS ET TOURNÉ VERS L'AVENIR**

—  
Le conseil municipal s'apprête à voter le bilan financier de l'année 2024 et le budget primitif de l'année 2025, un exercice obligatoire qui permet de faire le point sur les réalisations passées et d'esquisser les projets futurs.  
—



## Interview

**Nooruddine Muhammad,  
Premier Adjoint au maire délégué aux finances,  
au personnel et à l'administration**

### POUVEZ-VOUS NOUS FAIRE ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE DE LA COMMUNE ?

**Nooruddine Muhammad :** La situation financière de la commune est saine et stable depuis plusieurs années. Elle repose sur de bons fondamentaux. Nous avons un endettement minime en nette amélioration, qui se rembourserait en 10 mois si l'ensemble de nos excédents de fonctionnement y était consacré. Cette durée de 0,8 année est en net recul par rapport à l'année dernière. La capacité d'autofinancement de la collectivité est également bonne avec un taux d'épargne brute de 25% en 2024 et qui sera de 30,5% en 2025. Nous avons traversé une année particulière avec de fortes tensions sur le marché de l'énergie, des hausses importantes sur les coûts des matériaux, du carburant et des matières premières... Malgré ce contexte, le résultat de l'année 2024, globalement positif, nous permet de consolider notre situation financière. Il est à noter également qu'au Lion d'Angers, en 2024, nous avons eu le privilège d'accueillir le passage du relais de la flamme olympique. Afin que cet événement soit inoubliable, la ville a effectué des dépenses exceptionnelles. Cette journée a remporté un vif succès, elle nous aura permis de vivre un moment fort, d'émotion et de communion entre les habitants, entre les générations. Elle laissera de grands souvenirs à nous tous.

### QUELS SONT LES PRINCIPAUX ENJEUX DU BUDGET 2025 ?

**N. Muhammad :** Nous serons bien sûr prudents et vigilants et nous allons continuer à maîtriser nos dépenses notamment en fonctionnement. La ville gagne de nouveaux habitants. Des besoins émergent pour offrir aux habitants un cadre de vie de qualité et agréable. Pour y répondre, il faut que notre politique de ressources humaines s'adapte. Nos dépenses relatives aux personnels vont donc augmenter en 2025. Nous allons recruter un responsable

des espaces verts et un responsable de l'action sociale. Les compétences municipales ont besoin d'être étayées dans ces domaines. De plus, en début d'année, 9 agents ont été recrutés temporairement pour le recensement de la population, une démarche obligatoire. Les taux d'imposition de la ville resteront stables. Seules les bases fiscales évolueront, conformément à la loi de finances pour 2025, adoptée par le Parlement et le Sénat en février dernier.

### OÙ EN SONT LES PROJETS D'INVESTISSEMENT ?

**N. Muhammad :** Nous avons réalisé 95% de notre feuille de route. Parmi les projets emblématiques qu'il nous reste à mener et qui sont d'ores-et-déjà engagés, il y a la création d'un espace culturel. Des études de faisabilité ont été lancées et la somme de 350 000 € a été provisionnée sur le budget 2025. C'est bien la preuve que le projet est amorcé et que nous comptons bien le mettre en œuvre dès que ce sera possible. Nous allons tenir nos engagements. 1 million d'euros sont prévus en 2025 en investissement pour le quotidien des Lionnais (bâtiments, espaces verts,...). Des travaux dans la nef de l'église d'Andigné ont démarré et une réfection du clocher est prévue. Un minibus a été acheté pour être mis à disposition des associations, il a été financé principalement par les entreprises que nous remercions vivement. Nous projetons des travaux de réhabilitation des chemins piétonniers et des voies douces et le renforcement de la vidéoprotection. Enfin, nous travaillons avec Ville Ouverte pour imaginer Le Lion d'Angers dans les prochaines décennies. Ces dernières années, le cadre de vie des Lionnais a beaucoup évolué. Les investissements que nous avons entrepris jusqu'à maintenant n'y sont pas pour rien. Aujourd'hui, il s'agit de renforcer cela et de se projeter dans l'avenir avec toujours la même ambition : proposer des services de qualité aux Lionnais.



FOCUS SUR

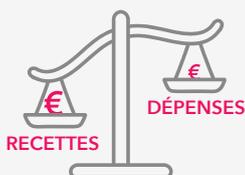
## BILAN 2024 : BUDGET PRINCIPAL

**RÉSULTAT NET :**

**+ 2M001 €**

**en investissement :**

**4M067 €** de recettes réalisées &  
**2M066 €** de dépenses réalisées



**+ 886 000€ en fonctionnement :**

**4M650 €** de recettes réalisées &  
**3M764 €** de dépenses réalisées

**LES AUTRES CHIFFRES :**

**25%** taux d'épargne brute (ce taux passera à 30,5% en 2025)

**0,8 année** de capacité de désendettement

**43** emplois permanents au 1<sup>er</sup> janvier 2025

**0** nouvel emprunt

### Taux de fiscalité 2025



**40,18%**

TAXE FONCIÈRE SUR LES  
PROPRIÉTÉS BÂTIÉS



**35,43%**

TAXE FONCIÈRE SUR LES  
PROPRIÉTÉS NON-BÂTIÉS



**12,70%**

TAXE D'HABITATION  
SUR LES RÉSIDENCES  
SECONDAIRES

**En 2026 :**  
**instauration de la taxe  
d'habitation sur les  
logements vacants  
12,70%**



Découvrez  
le budget  
de la ville  
en vidéo ici

# BUDGET PRIMITIF 2025

## LES PRINCIPAUX CHIFFRES CLÉS

### BUDGET DE FONCTIONNEMENT 4M856 €

#### DONT RECETTES PRÉVISIONNELLES :

- **2M320 €** d'impôts et taxes,
- **2M168 €** de dotations,
- **208 000 €** issus des produits des services et de gestion courante (redevances perçues par la commune notamment)

#### DONT DÉPENSES PRÉVISIONNELLES :

- **1M887 €** pour les frais liés au personnel municipal,
- **650 000 €** de subventions aux écoles et aux associations,
- **570 000 €** pour les prestations de service extérieurs (contrats de maintenance et d'entretien, locations de matériels, prestation d'entretien cimetière, haies,...),
- **400 000 €** pour les factures d'électricité, de gaz et d'eau des bâtiments communaux, achat de carburant et petit matériel

### BUDGET D'INVESTISSEMENT : 3M565 € COMPRENANT NOTAMMENT



**387 000 €**

en urbanisme (notamment étude urbaine en cours et acquisition de l'ancien bâtiment de l'entreprise Cerfrance, place du Champ de Foire)



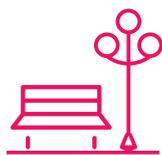
**350 000 €**

provisionnés pour la réalisation d'un espace culturel



**280 000 €**

pour l'acquisition de matériel dont notamment minibus à disposition des associations, ainsi que tracteur et lamier pour l'entretien et l'élagage



**230 000 €**

pour des travaux d'entretien de voirie (éclairage public, finitions du parvis de l'école Edmond Girard, provision pour l'aménagement et les effacements des réseaux rue de la Libération à Andigné, aménagements rues de la Corderie et des Mésanges au Lion d'Angers, réhabilitation de chemins piétons et de voies douces)



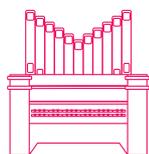
**140 000 €**

pour l'agrandissement et la réhabilitation de l'atelier des services techniques



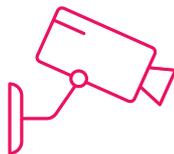
**172 000 €**

pour la réfection de la toiture de l'église à Andigné



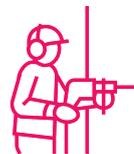
**70 000 €**

provisionnés pour la restauration de l'orgue de l'église du Lion d'Angers



**70 000 €**

pour le renforcement de la vidéoprotection routes de Thorigné et de Château-Gontier



**50 000 €**

pour des travaux sur les bâtiments communaux



**45 000 €**

pour des travaux de réparation et d'inspection complémentaire de la charpente de l'église au Lion d'Angers

# PAULETTE LAMIDON-FOUCHER, SA COLLECTION DE CARTES POSTALES RACONTE LA VILLE

Paulette Lamidon-Foucher est une Lionnaise, avec un « i » comme elle aime à le rappeler ! Elle prend toujours plaisir à revenir là où elle a grandi. Grande collectionneuse d'anciennes cartes postales, elle a fait don à la ville d'un cadre qui contient 24 vues emblématiques de l'histoire de la ville. Elle nous livre avec émotion ses souvenirs d'enfance et nous parle des lieux qu'elle affectionne...



du Lion d'Angers, soit environ 150 cartes postales. J'ai acheté ce cadre dans les années 1980 au Bazar Lionnais qui était situé rue du Marché. On y trouvait de tout ! Quand j'étais enfant, j'admirais la devanture, surtout à Noël quand les vitrines étaient remplies de jouets. Depuis que j'ai acheté ce cadre, je n'y ai rien touché, même les punaises sont d'époque ! On peut y découvrir 24 cartes postales qui montrent des lieux emblématiques du Lion d'Angers. Certains n'existent plus aujourd'hui ou n'ont plus la même destination qu'autrefois : la gare, l'hôtel du Lion d'Or au carrefour de l'ancienne gendarmerie, l'espace de baignade du Pont de l'Aubinière... On y voit également l'église qui est restée longtemps sans clocher. J'ai d'ailleurs pu assister, en 1997, à la mise en place de la flèche, très impressionnante ! Enfin, on peut apercevoir aussi la pierre de la Juiverie, située dans le parc du Château de l'Isle Briand, à l'origine de bon nombre de légendes... J'avais envie de faire don de ce cadre à la commune pour contribuer à préserver la mémoire de la ville de l'époque.

## POUVEZ-VOUS VOUS PRÉSENTER ?

**Paulette Lamidon-Foucher** : Mes parents ont toujours habité au Lion d'Angers. Je suis née et j'ai grandi ici. J'y ai été scolarisée, jusqu'au collège car il n'y avait pas d'établissement à l'époque, j'ai dû étudier à Angers et je revenais tous les 15 jours. Mon papa a fait partie du groupe qui est à l'origine de la création de l'Association des Courses du Lion d'Angers, l'ancienne Société Hippique Rurale (SHR). Je me souviens que le champ de course à l'époque était à La Vez, route de Vern. J'ai un lien fort avec cette ville, j'ai énormément de plaisir à y revenir. Je fais partie d'un club de marche à Angers et je viens régulièrement faire de la randonnée, avec d'autres marcheurs. On me dit souvent que je fais très bien la promotion de la ville. On ne vend bien que ce que l'on aime bien !

## POUVEZ-VOUS NOUS RACONTER L'HISTOIRE DE CE CADRE ET DES CARTES POSTALES QU'IL CONTIENT ?

**Paulette** : Je collectionne les anciennes cartes postales. Je possède un album entièrement consacré à la ville

## QUELS SONT LES LIEUX DE LA VILLE QUI VOUS ONT MARQUÉE ?

**Paulette** : J'affectionne beaucoup le bourg, et notamment la rue principale et la rue du Marché. Les façades des maisons ont une architecture si caractéristique. J'aime bien déambuler dans la rue du Cormeau, cette petite rue qui passait derrière le Comptoir Moderne à l'époque ! Dans l'angle de la mairie, il y avait la bibliothèque, maman m'y déposait et allait faire ses courses. A l'emplacement de l'actuel collège privé, il y avait un cinéma. Je me souviens des fauteuils rouges, on y était allé voir « Les Pique-assiette » avec ma sœur. Les enfants allaient faire leurs vaccinations au centre communal, qui correspond à l'actuel complexe Saint-Exupéry. Ils faisaient la queue en rang d'oignons devant le bâtiment. La gare était située en face à l'angle de l'actuelle avenue des Tilleuls et de la place Léon Cochard. Je me souviens des lignes de chemin de fer que l'on traversait route de Vern quand on allait à l'école à vélo, et de la maison du garde barrière qui existe toujours d'ailleurs. Aujourd'hui, la ville du Lion d'Angers a bien évolué !

# RAYMOND POIRIER, UNE TOILE HIPPIQUE POUR LA VILLE

Raymond Poirier appelé « Ray Poirier », artiste peintre originaire de l'Anjou Bleu, a fait don à la ville d'une toile représentant une course hippique, en novembre 2024. Il nous raconte son parcours et son lien avec la ville.



## QUEL EST VOTRE PARCOURS ?

**Raymond Poirier :** J'ai d'abord été coiffeur dans le salon de coiffure familial à Bourgueil pendant 7 ans. Avant moi, mon grand-père et mon père étaient coiffeurs donc c'était logique que la tradition familiale se perpétue. Puis, avec ma femme, nous avons repris un salon de coiffure à Tours que nous avons tenu pendant 14 ans. J'ai profité de ces années en Touraine pour me former à la peinture à l'école des Beaux-Arts afin de perfectionner mes coups de pinceau en matière d'anatomie et de mouvement. J'ai aussi obtenu le diplôme d'Arts, Sciences et Lettres. C'est en 1985 que nous avons décidé de partir dans le sud pour nous installer à Fréjus. Je me suis consacré à la peinture et j'ai aussi donné des cours à une cinquantaine de personnes désireuses d'apprendre à peindre à Saint-Raphaël.

## PARLEZ-NOUS DE VOTRE EXPÉRIENCE EN TANT QU'ARTISTE PEINTRE

**R.P. :** À 89 ans, je comptabilise près de 4 000 toiles réalisées et cumule une vingtaine de distinctions et de prix. Parmi ces prix représentatifs pour moi, je peux citer les grands prix des villes de Tours, Bordeaux et Deauville mais aussi le Grand Prix de la Fondation Michel-Ange en Corse qui promeut l'artisanat et la créativité. Je suis référencé dans le Bénézit, un dictionnaire de référence des peintres, sculpteurs, dessinateurs et graveurs du monde entier. Ce

référencement permet de connaître la côte des tableaux et donc la valeur de ceux-ci. Pour le peintre, être référencé dans l'un des 15 volumes du Bénézit aux côtés des plus grands maîtres, c'est une reconnaissance publique de son talent. J'ai exposé mes toiles un peu partout dans le monde, aux États-Unis pendant 7 ans, au Japon, en Espagne, en Belgique...

J'ai pour habitude de peindre au pinceau directement, sans avoir besoin de réaliser un dessin ou un croquis au préalable. J'utilise de la peinture à l'huile pour créer des paysages sortis de mon imaginaire. Plus de 80% de mes créations picturales sont le fruit de mon imagination. Je peins très peu de paysages bien définis comme la course hippique représentée sur le tableau offert à la ville du Lion d'Angers.

## POURQUOI AVOIR FAIT DON D'UNE TOILE HIPPIQUE À LA VILLE ?

**R.P. :** Je suis né à Segré donc je connais très bien la ville du Lion d'Angers. La Société des courses me passait régulièrement commande de peintures hippiques. Elles étaient ensuite remises aux propriétaires des chevaux vainqueurs lors des grands prix. J'ai voulu offrir une toile représentant une course hippique à la ville du Lion d'Angers car le cheval représente le symbole de la ville. Ma toile fait maintenant partie intégrante du patrimoine de la ville !

## Zoom sur les chantiers en cours ou à venir

### Rappel

#### PARCELLES CONSTRUCTIBLES À VENDRE

Des parcelles de 435 m<sup>2</sup> à 785 m<sup>2</sup> sont disponibles à la vente dans le lotissement Revion. Situé à proximité des écoles et des complexes sportifs, le lotissement bénéficie d'une situation idéale pour accueillir de nouveaux couples et familles. Certaines parcelles bénéficient de tarifs de vente revus à la baisse ! Pour obtenir plus d'informations, contactez le service urbanisme au 02 41 95 30 16 ou par mail à [urbanisme@leliondangers.fr](mailto:urbanisme@leliondangers.fr)

#### DU NOUVEAU POUR LA LIVRAISON DES LOGEMENTS SOCIAUX LOCATIFS !

Les 4 maisons individuelles devraient être livrées mi-mai 2026 et le bâtiment collectif comprenant 28 appartements, en décembre 2026.



#### ÉTUDE URBAINE : LA VILLE SE PROJETTE DANS L'AVENIR

Dans le cadre de l'étude urbaine en cours, la concertation se poursuit. Une réunion publique de restitution du diagnostic vous a été proposée le 12 mars dernier. Fin avril, ce sont les élus et les partenaires (artisans, commerçants, Gendarmerie, Département...) qui seront invités à imaginer plusieurs scénarios de développement urbain de la ville. D'autres temps d'échange seront proposés aux habitants, et notamment avant l'été.

### Les travaux en cours

#### AMÉNAGEMENTS DU PARVIS DE L'ÉCOLE EDMOND GIRARD



Pour finaliser l'ensemble des travaux de rénovation de l'école Edmond Girard, des aménagements extérieurs sur le parvis de l'école ont été réalisés. Un espace vert avec des petits arbres fruitiers et un cheminement piéton ont été créés. L'implantation de bancs et d'arbres au niveau du parvis permettront de créer un espace d'attente agréable.

#### INTERVENTION SUR LA CHARPENTE DE L'ÉGLISE DU LION D'ANGERS

À la suite de chutes de pierre dans le haut de la nef de l'église et d'un affaissement de la charpente fin 2020, l'église avait été mise en sécurité. La charpente et la toiture font actuellement l'objet de travaux (remplacement de lambris notamment).

#### UNE TOITURE RÉNOVÉE POUR L'ÉGLISE D'ANDIGNÉ

L'église d'Andigné fait l'objet de travaux de rénovation. Depuis décembre et jusqu'en avril, 450 m<sup>2</sup> d'ardoises, de zinguerie et de liteaux seront remplacés par l'entreprise Vigneron du Lion d'Angers. L'entreprise familiale s'adapte aux techniques de pose d'il y a 100 ans (ardoises cloutées...).

### Les travaux achevés

#### MISE EN SÉCURITÉ DES TERRAINS RUE COCHARD ET AVENUE DES TILLEULS APRÈS DÉMOLITION

Débutés en octobre 2024, les travaux de démolition se sont achevés au n°8 et 13 avenue des Tilleuls et au n°6 rue Alphonse Cochard. Les deux terrains sont clôturés. La démolition est intervenue pour anticiper les projets à venir, notamment l'extension de l'actuelle résidence Habitat Jeunes ainsi que la construction d'un bâtiment collectif de deux étages et comprenant 17 logements. Meldomys, anciennement Maine-et-Loire Habitat, porte les deux programmes de construction.



# DU NOUVEAU CHEZ VOS COMMERÇANTS, ARTISANS ET ACTIVITÉS DE SERVICES

## UNE NOUVELLE OPTICIENNE



Les lunettes d'Agnès est une boutique qui vous propose des lunettes uniques et audacieuses dans le centre-ville du Lion d'Angers au 16 rue du marché (anciennement MMA Assurances). Il y a un large choix pour trouver la paire idéale pour toute la famille : lunettes pour enfants, adolescents et adultes, lentilles de contact, ainsi que des équipements spécialisés. Une expertise pour votre regard !

### + D'INFOS :

Ouverture du mardi au samedi de 9h30 à 13h et de 14h30 à 19h (sauf le samedi à 18h). Prise de rendez-vous possible en ligne sur [www.les-lunettes-d-agnes-le-lion-d-angers.monopticien.com](http://www.les-lunettes-d-agnes-le-lion-d-angers.monopticien.com)

## L'ACTU DE L'ENTENTE DES ARTISANS ET COMMERÇANTS DU PAYS LIONNAIS



Le 27 février dernier, s'est tenue l'assemblée générale de l'Entente réunissant les artisans et commerçants adhérents, issus du Lion d'Angers mais aussi des communes aux alentours. Cet événement était l'occasion de donner un nouveau souffle à l'association et a permis de fixer le cap pour les années à venir.

Bien sûr, l'Entente maintient les manifestations chères aux lionnais qui seront organisées cette année main dans la main avec le comité des fêtes du Lion d'Angers.

### Notez bien les dates !

- Du vendredi 23/05 au dimanche 25/05 : Opération fête des mères
- Vendredi 27/06 : Participation à la fête de la Musique
- Dimanche 13/07 : Braderie/ Vide grenier dans le centre-ville du Lion d'Angers
- Dimanche 05/10 : Marche pour Octobre Rose
- Dimanche 07/12 ou 14/12 : Marché de Noël (date restant à définir)

## OUVERTURE D'UN CABINET D'ORTHOPTE



L'orthoptiste, Perrine Rivière, est spécialisée dans la prise en charge du strabisme (bébé, enfant, adulte), le traitement de l'amblyopie, les troubles de la convergence et la prise en charge neurovisuelle dans le cadre des troubles de l'apprentissage. Elle ne prescrit pas d'ordonnance pour les lunettes et lentilles. Son cabinet est situé au 52 bis rue du Général Leclerc.

### + D'INFOS :

Ouverture lundi et mardi de 10h à 12h30 et de 14h à 20h, mercredi de 9h30 à 12h30 et de 14h à 20h et jeudi de 10h à 12h30 et de 14h à 20h. Prise de rendez-vous par téléphone au 07 49 06 36 59 ou en ligne sur [www.maiaa.com](http://www.maiaa.com)

## ÇA BOUGE DANS LA ZONE D'ACTIVITÉS DE LA GRÉE !

Plusieurs chantiers de construction sont en cours. Des services vont y déménager et s'y installer. L'agence MMA-Atrium Assurances accueille le public depuis le 1<sup>er</sup> décembre 2024 dans ses nouveaux locaux. C'est aussi le cas pour Cerfrance, acteur du conseil et de l'expertise comptable, qui a déménagé de la place du Champ de Foire vers la zone d'activités et aussi de CG Services, spécialisé dans l'informatique.

De nouvelles enseignes vont ouvrir, notamment un magasin d'opticiens Krys, un magasin de vélos Cycles plein air et une nouvelle salle de sport et de remise en forme Wefit.

Un projet de microcrèche va également voir le jour.



## COLLECTE DES BIO-DÉCHETS : LES PREMIERS CHIFFRES

**Au Lion d'Angers, 4 abris-bacs ont été installés.**

Au 15 janvier, 160 foyers sont inscrits pour bénéficier de ce nouveau service. Depuis début janvier, 800 kg de biodéchets ont été ainsi collectés. Les bacs sont récupérés par la société Les Alchimistes à Ecoouflant. Leur contenu est contrôlé puis transformé en compost qui viendra enrichir les sols agricoles. La qualité des bacs collectés est très bonne à 97%, ce qui est très encourageant pour envisager un potentiel élargissement de ce service.

**Pour en savoir plus : 02 41 59 61 73  
contact@3rdanjou.fr**



## UNE COLONIE D'HIRONDELLES À PROTÉGER

ESPÈCE PROTÉGÉE, LES HIRONDELLES COMPTENT PARMIS LES OISEAUX LES PLUS POPULAIRES. POURTANT, DEPUIS UNE VINGTAINE D'ANNÉES, LEUR POPULATION TEND À DIMINUER FORTEMENT. EN CAUSE NOTAMMENT, LA DESTRUCTION DES NIDS PAR L'HOMME, PAR EXEMPLE DANS LE CADRE DES RÉNOVATIONS DE FAÇADES ET DE TOITURES, UNE PRATIQUE POURTANT FORMELLEMENT INTERDITE PAR LA LOI !

**Au Lion d'Angers, des élèves de l'école Edmond Girard et des citoyens se mobilisent. Depuis plusieurs mois, ils recensent les nids en bon état (180 ont été déjà comptabilisés !). La municipalité est également sensible au sujet. Afin de protéger à la fois le bâti et les oiseaux, les services de la ville étudient la mise à disposition de planchettes à installer sous les nids, pour limiter les salissures.**



**Journée citoyenne :  
toutes les infos  
sont dans le  
supplément !**

Vous avez constaté des nids d'hirondelles chez vous, vous souhaitez participer au recensement citoyen, ou bien, vous avez des questions sur la présence de ces oiseaux ?

Ecrivez à : [gardiensdeshirondelles@gmail.com](mailto:gardiensdeshirondelles@gmail.com)

**Toutes les espèces d'hirondelles sont protégées. L'enlèvement, la destruction des nids, couvées, poussins et adultes d'hirondelle est interdite et constitue un délit passible d'une amende et de prison.**

## DÉCOUVRIR LES VALEURS CITOYENNES

LE 6 MARS DERNIER, LES ÉLÈVES DU COLLÈGE SAINTE-ÉMERANCE SONT VENUS RENCONTRER LES ÉLUS DE LA VILLE EN MAIRIE...

Ces échanges représentent une occasion unique pour les jeunes de découvrir le fonctionnement de la mairie et plus largement, les missions des collectivités territoriales et le rôle des élus.



Cette rencontre fait suite à une demande des enseignants et des élèves de l'établissement dans le cadre de la découverte de la citoyenneté.

### LE COMITÉ CONSULTATIF DES ENFANTS AU TRAVAIL

Le 19 mars, les 14 nouveaux membres des Lionceaux de la mairie, élus en octobre dernier, ont débuté leur mandat de 2 ans. Après avoir visité la serre municipale le mois dernier, ils seront réunis pour la première fois en instance et pourront soumettre leurs idées et leurs projets pour la ville. La suite de leurs travaux dans le prochain numéro...



## 40 ans de jumelage avec Wiveliscombe

Cette année, nous fêterons les 40 ans du jumelage avec Wiveliscombe en Angleterre. 40 ans, c'est un bel âge ! Mais c'est aussi le moment de se poser et de réfléchir à l'avenir. En raison de la mobilisation des habitants, de moins en moins importante, et de l'absence d'interlocuteurs en Angleterre, la municipalité a fait le choix de clôturer le jumelage avec Wiveliscombe en 2026. La fin de cette belle aventure se fera en présence des anglais du 16 au 20 octobre 2025. Tous les Lionnais seront invités à partager les grands moments passés ensemble et les liens d'amitié qui ont uni nos deux villes.

D'autres projets viendront, notamment celui de renforcer le jumelage avec Bad Buchau en Allemagne, déjà très dynamique. La ville travaille, en lien avec le comité de jumelage, pour permettre aux plus jeunes de bénéficier davantage de ces échanges. Des pistes sont déjà sur la table à commencer par le rapprochement des collèges... Les Lionnais qui souhaitent découvrir la culture allemande peuvent participer au voyage qui aura lieu du 20 au 24 août (une participation est demandée de 150€ pour un adulte et 75€ pour un enfant).

Plus d'infos :

[jumelageliondangers49@yahoo.fr](mailto:jumelageliondangers49@yahoo.fr)

## Recensement des anciens militaires blessés

Depuis plusieurs années, le ministère des Armées a renforcé et développé l'accompagnement des militaires victimes de blessures physiques et psychologiques. L'Office national des combattants et victimes de guerre (ONaCVG) a été désigné pour assurer le suivi de ces personnes sorties de l'institution.

Tous les soldats blessés en opérations, titulaires d'une pension militaire d'invalidité et ressortissants de l'ONaCVG, peuvent à ce titre bénéficier du soutien de ses services départementaux qui proposent :

- Une écoute attentive et bienveillante
- Une orientation vers les services publics adaptés (exemple : maison départementale de l'autonomie)
- Un soutien administratif (demande ou révision de pension militaire d'invalidité)

Concrètement, ces publics spécifiques peuvent solliciter les services de proximité de l'ONaCVG dans les domaines suivants :

- Mise en œuvre des droits (carte du combattant, carte d'invalidité ou carte européenne de stationnement)
- Action sociale (secours d'urgence, aides financières, prêt sans intérêt, etc)
- Reconversion professionnelle
- Aide aux prestations de service (aide-ménagère, télésurveillance, portage de repas, aménagement de l'aménagement à la suite d'une maladie ou d'un handicap).
- Adoption des enfants par la Nation

Le service départemental de Maine-et-Loire invite toutes celles et tous ceux qui sont concernés à le contacter pour faire le point sur leur situation et passer en revue les dispositifs dont ils pourraient avoir éventuellement besoin.

Contact : Service départemental de l'ONaCVG de Maine-et-Loire,  
Cité administrative, 15 bis rue Dupetit-Thouars, 49047 ANGERS CEDEX 01 - Tel : 02.41.47.82.98 - [sd49@onacvg.fr](mailto:sd49@onacvg.fr)

# PARTAGEZ VOS VACANCES, DEVENEZ FAMILLE DE VACANCES

PAR LE SECOURS CATHOLIQUE



**Pour participer au développement et à l'épanouissement d'un enfant, pour contribuer à sa socialisation et promouvoir ses capacités, et pour favoriser son autonomie, accueillez cet été un enfant de 6 à 10 ans !**

Les vacances constituent un temps de construction personnelle, dans un environnement favorable à la découverte, l'échange et l'écoute. En ouvrant votre maison, vous partagez une rencontre humaine bénéfique pour un enfant, pour sa famille et pour la vôtre.

Nous accompagnerons votre démarche dans l'esprit qui nous anime : désintéressement, respect des différences et des croyances religieuses, reconnaissance des richesses et des capacités de l'enfant, discrétion sur son passé et sur sa famille.

**Pour partager la chaleur de votre foyer cet été,  
contactez-nous : 02 41 88 85 65  
afvdev.490@secours-catholique.org  
Secours Catholique, 15 rue de Brissac, 49000 Angers**

## LES BOUCLES LIONNAISES POUR DÉCOUVRIR LA VILLE AUTREMENT

PAR L'ASSOCIATION CYCLO  
TOURISME LIONNAIS

A pied, à vélo ou en VTT, seul(e), en famille ou entre amis, sportif aguerri ou du dimanche... à chacun son rythme pour (re)découvrir Le Lion d'Angers et ses environs de manière conviviale.

Rendez-vous est donné le dimanche 13 avril 2023 dans le cadre des Boucles Lionnaises, organisées par le club Cyclo Tourisme Lionnais (CTL). Chaque participant sera libre de choisir le parcours qui lui convient, sans contrainte de temps. Un plan des circuits sera remis au moment de l'inscription, sans oublier un ravitaillement sur les parcours et une boisson offerte à l'arrivée, à l'hippodrome du Lion d'Angers.

Au programme (kilomètres donnés à titre indicatif) :  
Pour les cyclistes sur route, trois parcours de 40, 60 et 80 km ;  
Pour les marcheurs, trois randonnées de 7, 13 et 18 km ;  
Pour les vététistes, deux boucles de 35 et 55 km.

Tous les parcours sont fléchés par les organisateurs.

Inscriptions payantes à l'hippodrome du Lion d'Angers, de 7h30 à 10h.  
Attention : pas d'inscription ou de départ après 10h.

Plus d'info : 02 41 69 71 58  
ou sur [ctl.lelion.free.fr](http://ctl.lelion.free.fr)

## Agenda associatif

**VENDREDI 21 MARS À 20H30**

### Séance cinéma (adulte)

Proposée par Familles Rurales / Salle Emile Joulain  
Tarifs 5,5€ adulte non adhérent (4,5€ adhérent)

**SAMEDI 22 MARS À 16H ET À 17H30**

### Audition mélangée des enfants des écoles et de l'école de musique

Proposée par l'école de musique de l'Anjou Bleu  
Salle Emile Joulain / Tout public - gratuit

**SAMEDI 22 MARS À 20H30**

### Concert des chœurs de Pouancé et du Lion d'Angers avec l'Orchestre Symphonique au rythme des musiques du monde

Proposé par l'école de musique de l'Anjou Bleu  
Salle Emile Joulain / Tout public - gratuit

**DIMANCHE 13 AVRIL A PARTIR DE 7H30**

### Boucles Lionnaises

Départ parc départemental de l'Isle Briand (voir article)

**MERCREDI 16 AVRIL À 15H ET 20H30**

### Séance cinéma (enfant & adulte)

Proposée par Familles Rurales / Salle Emile Joulain  
Tarifs 5,5€ adulte non adhérent (4,5€ adhérent),  
4,5€ enfant non adhérent (3,5€ adhérent)

**VENDREDI 23 MAI À 20H30**

### Séance cinéma (adulte)

Proposée par Familles Rurales / Salle Emile Joulain  
Tarifs 5,5€ adulte non adhérent (4,5€ adhérent)

**SAMEDI 7 JUIN À 20H**

**ET DIMANCHE 8 JUIN À 15H**

### Spectacle dansé et chanté par Les Voix Dansées

Tarifs : 8€ (adulte) / 5€ (moins de 12 ans)

Salle Emile Joulain

Réservation sur :

[payasso.fr/les-voix-dansees/paiement](http://payasso.fr/les-voix-dansees/paiement)

**SAMEDI 7 ET DIMANCHE 8 JUIN**

### Concours départemental jeunesse de gymnastique

#### Proposé par le RSL

L'association recherche des bénévoles (installation du matériel, aide buvette, accueil des équipes,...),  
écrivez à : [rayonsportiflionnais49220@outlook.fr](mailto:rayonsportiflionnais49220@outlook.fr)

**VENDREDI 13 JUIN À 20H30**

### Séance cinéma (adulte)

Proposée par Familles Rurales / Salle Emile Joulain  
Tarifs 5,5€ adulte non adhérent (4,5€ adhérent)

## LES ACTUS DE LA MAM D'ANDIGNÉ

PAR LA MAM 1, 2, 3 SOLEIL



La maison d'assistants maternels (MAM) est ouverte depuis 2017 à Andigné. Nous sommes 3 assistantes maternelles, Cécile, Evanne et Margaux. La MAM est ouverte de 8h à 18h30 du lundi au vendredi. Nous pouvons accueillir 12 enfants au maximum de 0 à 4 ans (y compris périscolaire le mercredi).

La MAM est une maison individuelle entièrement aménagée pour l'accueil des enfants avec des espaces distincts en fonction de l'âge et du développement de chacun.

Nous proposons diverses sorties et activités d'éveil et de découverte. Plusieurs places sont disponibles à partir de mi-août 2025.

Vous pouvez retrouver plus d'informations sur notre site internet MAM Andigné ou sur Instagram : 06 60 38 27 10 - 06 20 85 12 37 - 06 87 78 74 90  
[mam.undeuxtrois.soleil@gmail.com](mailto:mam.undeuxtrois.soleil@gmail.com)



Retrouvez la liste de toutes les MAM au Lion d'Angers sur le site de la Communauté de communes des Vallées du Haut-Anjou : [www.valleesduhautanjou.fr/les-tout-petits/modes-daccueil-individuels/](http://www.valleesduhautanjou.fr/les-tout-petits/modes-daccueil-individuels/)

# Ça s'est passé près de chez vous

**16 NOVEMBRE 2024 :**  
INAUGURATION DE L'ESPACE  
MARC ET YVON MADIOT



**11 NOVEMBRE 2024 :**  
CÉRÉMONIES COMMÉMORATIVES  
DE L'ANNIVERSAIRE DE L'ARMISTICE



**13 ET 27 NOVEMBRE 2024 :**  
REPAS DES AÎNÉS

**30 NOVEMBRE 2024 :**  
VISITE DES LIONCEAUX  
DE LA MAIRIE AU SÉNAT  
ET À L'ASSEMBLÉE NATIONALE



**8 DÉCEMBRE  
2024 :**  
MARCHÉ DE NOËL



**4 & 5 JANVIER 2025 :**  
CÉRÉMONIE DES VŒUX



**8 & 15 FÉVRIER 2025 :**  
UNE NAISSANCE, UN ARBRE